AMAP DE SAINT PEE SUR NIVELLE - CONTRAT POULET

Période du contrat : avril-septembre 2014	
Date limite de remise du contrat : le 31 mars 2014	

		se du contrat : le 31 mars 201	4
Kidearen IZENA / NOM de l'adhére HELBIDEA / Adresse : Tel Domicile : □Pas de mail. □ Courriel :			
Le consommateur a pris connaissa AMAP® et s'engage : - à respecter les principes de la cha- à régler d'avance l'achat de ses produits aléas de caperaire en compte les aléas de caperaire en se produits sur le lieu distribution à participer à la réunion bilan avec Chaque adhérent engage sa responsas d'incident. Date et signature de l'adhérent Le	arte AMAP, roduits. production u de la c les produ nsabilité civ	s'éngage : - à respecter les ENcharte AMAP, - à livrer l'AMAP et à 18h30 à 19h sur le li cteurs - à répondre aux que vile en consommateurs et à bilan avant le renouv	de la charte AMAP® et de la charte AMAP® et GAGEMENTS de la de être présent le lundi de leu de distribution. estions des a participer à la réunion vellement de contrat. ge sa responsabilité civile
TYPE DE PRODUIT	NOMBRE DE POULETS PAR LIVRAISON		MONTANT LIGNE
Grand Poulet * (1,800 kg x 7,5 €/kg = 13,50€ TTC		13 X13,50 € TTC	= 175.50 TTC
* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat		Montant total TTC Règlement de l'intégralité, en 1 chèque	= 175.50 € TTC
		Règlement en 5 chèques (montant total TTC /)	=35.10€ TTC

Dont TVA à 5,5 % - (montant TTC / 1,055) = LIVRAISONS LE :14, 28 avril, 12, 26 mai, 9, 23 juin, 7, 21 juillet, 4, 18 aout, 1, 15, 29 septembre

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat du producteur au moment de la signature des

Le producteur les encaissera en dét						
AMAP		AGUER JEAN PAUL				
Saint Pée sur nivelle	REÇU	64120 BEYRIE SUR JOYEUSE				

L'adhérent (nom) M de l'AMAP Saint Pée /Nivelle a confirmé son engagement d'achat de POULETS, correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de **AGUER JEAN PAUL**

TYPE DE PRODUIT	Nombre de poulets par livraison		MONTANT LIGNE	
Grand Poulet * (1,800 kg x 7,5 €/kg = 13,50€ TTC		13 X 13,50€ TTC	= 175.50 € TTC	
* le poids supplémentaire sera payé en fin de contrat		Montant total TTC Règlement de l'intégralité, en 1 chèque	= 175.50€ TTC	
		Règlement en 2 chèques (montant total TTC /)	=35.10€ TTC	
		Dont TVA à 5,5 % - (montant T	TC / 1,055) =€	

LIVRAISONS LE: 14, 28 avril, 12, 26 mai, 9, 23 juin, 7, 21 juillet, 4, 18 aout, 1, 15, 29 septembre